PARCOURS DIPLÔMANT – FORMATION MUSICALE (version 25-26)

Selon dispositions du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture

	CYCLE 2			CYCLE 1				
NIVEAU 2C4 (1h45)	202 (41-20)	202 (4)45)	204 (4145)	404 (4145)	402 (4h)	13 (1h) – 8 ans	2 (1h) – 7 ans	I1 (1h) – 6 ans
	2C3 (1h30)	2C2 (1h15)	2C1 (1h15)	1C4 (1h15)	1C3 (1h)	- à partir de 10 ans	9 ans D2 (1h) -	D1 (1h) – à partir de
Durée : 1 à 3 ans	u plus par niveau Durée : 2 ans au plus par niveau			Durée : 2 ans au plus par niveau				
Évaluation : contrôle continu & examen final	Évaluation : contrôle continu & examen (fin d'année)			Évaluation : contrôle continu & examen (en fin d'année, en fin de cycle)				
Moyenne des notes (contrôle continu et examen)	examen)	Moyenne des notes (contrôle continu et examen)						
Obtention d'un Brevet de FM (Mention TB, B)		AB	n moyenne : mention TB, B ou	niveaux et cycle) selo	dation du passage (ı	Vali		
Validation du Certificat d'Etudes Musicales si	En 2C3, la mention AB permet une poursuite du cursus en Cycle 3 et Supérieur							
1) obtention du Brevet en FM et	(Instrument) = parcours diplômant allégé.							
2) obtention d'un 1er prix en instrument	Musicales (C.E.M) impossible							
FORMATION MUSICALE ADULTES et CHANTEURS								

FORMATION MUSICALE ADULTES et CHANTEURS

ADULTE DÉBUTANT, AVANCE, CONFIRME		
Parcours conseillé aux élèves débutants de 16 ans et plus		
Si parcours académique souhaité en instrument (avec évaluation à un examen) : FM obligatoire.	Possibilité de rejoindre ensuite le parcours académique de FM en 2C1 (avec validation des épreuves de 1C4)	L'exemption de FM réservée aux adultes, n'est valable que pour les élèves âgés d'au moins 21 ans avec un niveau attesté de fin de Cycle 1
> Certificat d'Etudes Musicale (C.E.M) impossible		
Formation Musicale recommandée pour les chanteurs		